

POUR DES MOYENS À HAUTEUR DES BESOINS !

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 15 FÉVRIER 2022

Ce comité technique académique consacré à la carte scolaire s'ouvre alors que, nous l'espérons, s'achève une période extrêmement difficile pour les élèves, leurs familles ainsi que pour les personnels de l'Éducation nationale que nous représentons. Cette période a été marquée par une nouvelle vague épidémique et donc par une dégradation de la situation sanitaire qui a conduit à une explosion du nombre de cas dans les écoles et les établissements, ce qui a mené à une désorganisation complète du service public d'éducation. Si le chaos a pu être évité, c'est grâce à l'engagement des personnels.

Dans les écoles, les directeurs et directrices ainsi que l'ensemble des professionnel·les de l'éducation ont été en première ligne pour assumer, face aux parents, les atermoiements d'un ministre qui ajustait sans arrêt un protocole mis en place sans concertation et sans anticipation alors même que nombre d'épidémiologistes avaient annoncé cette 5e vague depuis début décembre. C'est peu de dire que, sans parler des moyens qui ont cruellement fait défaut, le soutien de l'institution n'a pas du tout été à la hauteur. Et ce sont encore les personnels qui devront recoller les morceaux de la confiance brisée entre l'école et les familles. Cette séquence a fini de discréditer un ministre dont l'arrogance a nourri l'immense colère qui a enflammé les salles des maîtres et maîtresses le 13 janvier, le 20 janvier et le 27 janvier. Plutôt que de mettre en place tambour battant des évaluations d'écoles dont nous revendiquons l'arrêt, le ministre ferait donc mieux d'écouter ce qu'ont à dire les personnels.

Dans les établissements du second degré, les personnels de vie scolaire ont dû se transformer en petites mains de la politique sanitaire ministérielle et ont vu leurs conditions de travail se dégrader tandis que les enseignant·es tentaient vainement de faire cours en pointillés dans des classes déjà éclatées par la réforme décriée du lycée.

Dans ce contexte, les trop nombreuses fermetures de classes et les baisses parfois massives de DHG dans les collèges et lycées sonnent comme une nouvelle injustice alors que, depuis le début de la crise sanitaire, nous revendiquons un plan d'urgence avec des moyens d'enseignement, de remplacement et d'accompagnement des élèves à la hauteur des besoins.

Quelques jours après le 11 février, il nous faut évoquer la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi a permis la scolarisation de milliers d'enfants en situation de handicap. SUD éducation défend sans détour une école inclusive, c'est-à-dire une école qui se donne les moyens d'accueillir et de porter un projet tou·tes les élèves. Mais, force est de constater que, 17 ans après, les moyens ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux. La crise sanitaire a fragilisé encore davantage les élèves les plus en difficulté, à commencer par les élèves en situation de handicap et celles et ceux dont les familles sont en situation de grande précarité. Le ministère Blanquer a beau se gargariser d'être celui de l'école inclusive, sur le terrain la réalité est tout autre : il n'y a pas assez de personnels, pas assez de formation, trop d'élèves par classe. L'accompagnement des élèves en situation de handicap se fait dans des conditions inadmissibles : les AESH ont des conditions salariales et statutaires au rabais tandis qu'il leur est demandé d'accompagner de plus en plus d'élèves pour de moins en moins d'heure. La mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé accompagne cette logique de mutualisation comptable des moyens.

C'est cette même logique d'économie de moyens qui a conduit le rectorat de Paris à réquisitionner les personnels Rased depuis début décembre afin d'effectuer des remplacements d'enseignant·es malades au détriment de leurs missions d'aide aux élèves en difficulté. Une logique qui, sous un vernis de déclarations d'intention et d'autosatisfaction, sacrifie toujours au bout du compte nos élèves les plus fragiles tout en culpabilisant les premières lignes que sont les personnels devant élèves.

Pour une école réellement inclusive, qui accueille tou·tes les élèves, SUD éducation revendique :

- une baisse du nombre d'élèves par classe de la maternelle au lycée, permettant la mise en œuvre d'une adaptation pédagogique nécessaire à l'inclusion ;
- l'ouverture et le renforcement des dispositifs d'aide et d'inclusion (Rased, ULIS...) ;
- une politique ambitieuse de formation des personnels, en accord avec les besoins rencontrés ;
- le recrutement de personnels supplémentaires, enseignant·es, AESH, personnel médico-sociaux ;
- la titularisation des AESH dans un corps de fonctionnaire, la hausse des salaires et l'abandon des PIAL.